APPROCHES MACRO-ECONOMIQUES ET ANTHROPOLOGIQUES DU SECTEUR NON-STRUCTURE (*)

***

Jacques CHARMES

Conçu et "découvert" par des réflexions et des modèles macro-économiques, le secteur non structuré est resté, par la suite, le plus souvent cantonné dans les limites trop étroites des études urbaines, lorsqu'il s'est agi de l'appréhender scientifiquement. Les conséquences ont été :

- un défaut d'appréciation globale de l'ampleur du phénomène, spécialement en ce qui concerne sa contribution à la formation du produit national ;

- un excès de généralisation à partir de cas particuliers, spécifiques, souvent limités à une ville, un quartier, une branche d'activité.

Le projet présenté vise à replacer l'appréhension du secteur non structuré dans une problématique macro-économique où l'anthropologie économique pourra effectivement jouer son rôle qui est de fonder le processus de généralisation sur des bases statistiques et socio-économiques représentatives et complémentaires.

L'approche macro-économique consiste :

- d' une part, à procéder à une analyse comparative des sources de données sur l'emploi, ce qui implique une véritable investigation auprès des concepteurs et collecteurs de données. C'est précisément le thème d'un séminaire organisé à Rabat en octobre 1984 par l'Association Internationale des Statisticiens d'Enquête ;

- d'autre part, à étudier de façon systématique, les méthodes d'estimation du secteur non structuré dans les comptes nationaux. Plus encore que dans le domaine de l'emploi, ces règles ne sont pas codifiées ni écrites, et il s'agira donc d'en dresser l'inventaire, et les résultats ;

- la mise en regard des deux démarches précédentes est à l'origine de la thèse selon laquelle le secteur non structuré est une poche de sous-emploi où les activités sont peu productives et faiblement rémunérées. C'est pourquoi un rapprochement s'impose avec les données directement collectées par voie d'enquêtes.

(*) Thèmes de recherche et de réflexion proposés dans le cadre du Groupe AMIRA

1 - Approches macro-économiques du secteur non structuré

1.1 - Les statistiques de l'emploi et le secteur non structuré

On a coutume d'analyser la situation de l'emploi dans un pays, à partir des seules statistiques de ménages (Recensements de Population lorsque les questions sur l'activité sont exploitées ; Enquêtes par sondage auprès des Ménages, lorsqu'il en existe). Ces sources permettent en général une bonne connaissance relative de la population active, occupée et en chômage ; elles fournissent plus rarement la répartition par branche d'activité. Le mérite essentiel de ces sources est d'appréhender le phénomène dans sa totalité, sinon dans son détail, et de servir ainsi de base pour les projections des planificateurs.

En regard de ces statistiques démographiques, les statistiques d'entreprises ont longtemps été négligées : Enquêtes et recensements, statistiques d'origine administrative portant sur les entreprises et établissements économiques sont surtout utilisées en Comptabilité Nationale. Parce que l'exhaustivité de leur couverture est rarement assurée, ces sources sont faiblement exploitées en vue d'éclairer les problèmes de l'emploi. Lorsqu'elles l'ont été (parce que certaines des informations ainsi collectées sont d'une qualité nettement supérieure : statut, branche d'activité, taille de l'entreprise...), on s'est rarement préoccupé de faire le lien avec les données globales issues des Recensements de Population : l'absence de données sur le secteur informel (ou non structuré) et l'artisanat ne permettait d'ailleurs pas d'aller très loin en ce sens.

De ce fait, les statistiques d'emploi par branche d'activité sont souvent très insuffisantes, et il n'est guère possible de relier les données de population active avec les données de production, ce qui constitue un handicap prohibitif pour le planificateur. Enfin la répartition de l'emploi selon la taille des entreprises, et selon leur statut, sont des éléments issus des statistiques d'entreprises, dont on perçoit mieux aujourd'hui l'importance en matière de définition des politiques d'emploi et d'adéquation formation-emploi.

En ce sens, il est clair qu'une analyse comparative systématique des diverses sources d'information disponibles est une orientation majeure permettant d'éclairer d'un jour nouveau les phénomènes de l'emploi, du sous-emploi et du chômage. Sans doute les variations dans les concepts, définitions, nomenclatures, méthodes d'observation et champs d'investigation, rendent-elles difficiles de telles comparaisons. Mais cet obstacle une fois surmonté, on s'aperçoit que les modalités d'appréhension des phénomènes peuvent en être radicalement modifiées, et les méthodes de prévision et de planification considérablement améliorées.

L'appréhension directe (par voie d'enquêtes) ou indirecte (par l'analyse comparative) du secteur non structuré pose des problèmes tout aussi délicats de définition et de champ d'investigation.

S'il existe de nombreuses définitions du secteur non structuré, en particulier lorsqu'elles sont établies a posteriori sur la base d'une pluralité de critères, en revanche les définitions empiriques a priori destinées à déterminer le champ de l'investigation partent en général toutes du même principe : appartiennent au secteur non structuré toutes les activités non agricoles qui ne ressortissent pas du secteur moderne, c'est-à-dire qui ne sont pas couvertes par les statistiques d'entreprises (statistiques d'enquêtes ou administratives). Parfois ce principe revient à un critère de taille (nombre d'emplois), mais le plus souvent il s'agit d'un critère de tenue de comptabilité qui rend évidemment difficiles les comparaisons internationales. Ce dernier problème est d'ailleurs l'un de ceux que se propose de poser la recherche.

***

1.1.1 - Inventaire des sources d'information sur l'emploi et le secteur informel ou non structuré

Les inventaires ne consisteront pas seulement en une simple liste des sources, mais en la description détaillée de ces sources pour tout ce qui touche les problèmes d'emploi selon la grille suivante :

Source : - Recensements et enquêtes auprès des ménages (Recensements de Population, enquêtes sur l'emploi auprès des ménages ; autres enquêtes auprès des ménages...)

- Recensements et enquêtes auprès des entreprises ou des établissements (Recensements d'établissements, enquêtes annuelles d'entreprises, enquêtes sur le secteur non structuré...)

- Sources administratives et fichiers (Caisse de Sécurité sociale, déclarations de salaires, fichier des patentes, déclarations fiscales, etc... (1).

Critères descriptifs : date des opérations, périodicité, objectifs, champ géographique et socio-économique, concepts, définitions, unités d'observation, nomenclatures, questionnaires ou support des informations, fiabilité, utilisations, résultats disponibles, publications... Pour les fichiers, on précisera également les méthodes de mise à jour et l'interconnexion éventuelle avec d'autres fichiers.

La description devra être détaillée et approfondie: en particulier, les concepts et définitions seront précisés en se référant éventuellement au manuel d'instructions aux enquêteurs ; par exemple, les enquêteurs ont-ils reçu l'instruction de vérifier si les femmes s'étant déclarées "au foyer" donc inactives, n'exerçaient

(1) Ces énumérations ne sont données qu'à titre indicatif. Tout complément ou toute précision jugés utiles à la connaissance du phénomène étudié seront les bienvenues.

pas en réalité une activité économique en tant qu'aides familiales ou indépendantes ?

La description devra être faite en vue de faciliter l'analyse comparative, en précisant par exemple les modalités de passage d'une nomenclature à l'autre.

1.1.2 - Approches du secteur non structuré à travers les enquêtes sur l'emploi et les Recensements de Population

Les enquêtes sur l'emploi auprès des ménages et les recensements de population seront ici mis à contribution dans la mesure où les concepts et nomenclatures utilisés, et les données collectées, permettent une certaine perception du secteur non structuré.

C'est le cas par exemple, des activités dites marginales dans les enquêtes tunisiennes.

Mais on pense ici particulièrement au statut dans la profession (indépendant, patron avec tant de salariés, aide familial ...), au mode d'exercice de l'activité (domicile, avec local ou sans local...), au rythme d'activité (temps plein, temps partiel, avec un ou plusieurs employeurs...) et bien sûr à la catégorie professionnelle, tous critères qui,croisés entre eux, ou par leur propre détermination, peuvent éclairer le champ de certaines catégories d'artisans ou de commerçants, ou d'activités "non structurées" d'une façon générale.

1.1.3 - Présentation d'enquêtes ou de sources originales

Dans les pays où des enquêtes spécifiques ont couvert le champ de l'artisanat, du petit commerce, du secteur non structuré ou informel, une présentation détaillée sera faite de ces enquêtes, selon le canevas précédemment proposé, et en insistant sur la présentation des résultats, les objectifs poursuivis et les utilisations de l'enquête, et les comparaisons avec le secteur moderne.

La limitation de ces enquêtes à la capitale ou à une ou plusieurs grandes villes (ou au contraire au milieu rural) ne devra pas empêcher de procéder aux comparaisons avec le secteur moderne.

On donne ci-dessous un premier inventaire des sources originales actuellement disponibles sur le continent africain. Il est évidemment très souhaitable que de tels inventaires descriptifs soient réalisés sur le continent latino-américain et le continent asiatique. Les enquêtes réalisées en Afrique sur le secteur non structuré sont les suivantes :

- les enquêtes du Bureau International du Travail réalisées à travers le Programme des Emplois et des Compétences Techniques en Afrique (PECTA), dans les villes de Nouakchott, Lomé,

Ouagadougou, Yaoundé, Bamako, Kigali. Ces enquêtes ont été réalisées selon des méthodologies comparables et sont donc susceptibles de comparaisons directes ;

- l'enquête du PECTA sur la ville de Niamey ;

- les enquêtes nationales réalisées en Tunisie ;

- le recensement des Etablissements réalisé en Côte d'Ivoire ;

- les enquêtes sur l'artisanat réalisées au Sénégal, ainsi que diverses enquêtes plus ponctuelles ;

- les diverses investigations indirectes permettant d'approcher l'importance du secteur non structuré : Djibouti, Egypte etc... Ces dernières présentations nous introduisent à l'analyse comparative des sources de données sur l'emploi.

Plus rarement les sources autres que les enquêtes ont pu faire l'objet d'exploitations systématiques et spécifiques en vue de dénombrer le secteur non structuré : c'est le cas par exemple *du fichier des patentes en Côte d'Ivoire.*

Ces expériences ne doivent pas être négligées, même si elles sont rares, et seront exposées chaque fois que possible.

1.1.4 - Analyse comparative des sources

Qu'ils aient mené ou non des investigations spécifiques sur le secteur non structuré, un certain nombre de pays ont procédé à des analyses comparatives de sources de données sur l'emploi, afin d'en faire ressortir le volume d'emploi que représente le secteur non structuré. On peut citer entre autres les cas de la Tunisie, de la Côte d'Ivoire, du Togo, d'Haïti, de l'Egypte...

La description des diverses sources disponibles énumérées et analysées au point 1 doit permettre de faire ressortir les principales composantes de l'emploi non agricole au niveau national, à savoir :

- Administration

- Secteur public et à participation publique

- Secteur privé moderne

- Secteur non structuré des petits établissements

- Secteur non structuré non localisé en établissements.

Et cela, par branche d'activité.

Sans doute n'est-il pas toujours possible de descendre jusqu'à un tel degré de détail, mais la présentation de cas précis devrait conduire à examiner dans quelle mesure de telles

analyses sont possibles pour d'autres pays.

Ce découpage de l'emploi entre ses diverses composantes est un élément important pour l'amélioration de la planification de l'emploi qui peut être considérée comme l'un des principaux objectifs poursuivis par l'approche statistique du secteur non structuré.

1.2 - Le secteur non structuré dans les Comptes Nationaux et le niveau des revenus

En l'absence de données spécifiques sur le secteur non structuré, le Comptable National procède généralement à des équilibres ressources-emplois ou utilise des techniques particulières selon les branches d'activités, en vue d'estimer la contribution des diverses branches à la formation du Produit National.

L'inventaire de ces méthodes est un exercice permettant d'approcher de façon critique les Comptes Nationaux. Etant donné que ces méthodes - contrairement à ce qui se fait de plus en plus couramment dans le domaine de l'emploi - ne sont généralement pas codifiées, ni écrites, leur relevé systématique ressortit, d'une certaine manière, à l'enquête anthropologique. A l'instar de ce qui a été fait en Côte d'Ivoire, une telle investigation pourrait revenir aux statisticiens ou aux assistants techniques en poste et pourrait prendre la forme d'un questionnaire systématique envoyé aux services de la Comptabilité Nationale, sur le modèle de ce qu'avait tenté le service de Coopération de l'INSEE sur le champ beaucoup plus large de l'élaboration des Comptes Nationaux.

D'une façon générale, les Comptes ne distinguent pas entre le secteur non structuré et le secteur moderne : le relevé des méthodes spécifiques ne fournit donc pas immédiatement l'estimation du secteur non structuré dans les Comptes Nationaux. Il convient donc de dresser parallèlement, branche par branche, les données statistiques disponibles sur le secteur moderne (fournies, selon les pays, par les enquêtes industrielles, les déclarations statistiques et fiscales, etc...). C'est en comparant ces données avec les estimations globales des Comptes que l'on pourra faire ressortir le solde comptable à comparer avec les statistiques d'emploi correspondantes.

C'est ici l'occasion de comparer les résultats obtenus à partir des estimations de Comptabilité Nationale, avec les très nombreuses études qu'a suscitées le secteur non structuré : études du BIT sur les villes africaines, mais aussi études sectorielles ou de branches. Le bilan de ces études, qui devra être également fait dans le domaine anthropologique, le sera ici dans le domaine statistique : nombre de ces études débouchent en effet sur des données quantitatives. Mais le bilan proposé devra être critique, car un certain nombre de ces données quantitatives n'ont pas été élaborées sur des bases scientifiques sûres. En particulier, les données dont les conditions de collecte et d'élaboration n'auront pas été suffisamment précisées, devront être rejetées.

Passant de la valeur ajoutée aux revenus, et usant des mêmes précautions, il serait indispensable de comparer les données quantitatives dont on dispose à partir des résultats des enquêtes spécifiques sur le secteur non structuré, tant en ce qui concerne les revenus salariaux que les revenus non salariaux. Afin de comparer ce qui est comparable, on prendra soin de préciser :

- la définition du secteur non structuré

- la taille de l'échantillon et sa représentativité (branche, région)

- l'année de la collecte et pour cette même année, un certain nombre d'indicateurs tels que, le SMAG, le revenu agricole moyen, le SMIG, le salaire moyen du secteur moderne, le salaire moyen de la fonction publique, ou tout autre élément de comparaison disponible

- le contenu de la notion de revenu : salaires avec ou sans les apprentis, avec ou sans les primes, avec ou sans les charges sociales ; revenus non salariaux, après défalcation des salaires fictifs des aides familiaux et du patron, ou/et de la rémunération du capital ?

A ce point de l'investigation, il n'est pas possible de préciser si les revenus dans le secteur non structuré sont à un niveau de subsistance ou non. La réponse à cette question dépend de deux facteurs :

- la définition du secteur non structuré : jusqu'ici nous ne nous sommes préoccupés que de la définition donnée par les auteurs des enquêtes examinées. Il conviendra de revenir ultérieurement sur ces définitions, mais on insistera ici sur le champ plus ou moins large des concepts utilisés.

- le niveau des revenus des ménages : les enquêtes budget-consommation permettent-elles de déterminer le niveau de revenu des ménages dont le chef (ou dont un membre) est entrepreneur ou salarié du secteur non structuré ? Permettent-elles par ailleurs de définir un seuil de pauvreté (ou de subsistance) ?

***

Sources de données sur l'emploi, sources de Comptabilité Nationale, enquêtes spécifiques sur le secteur non structuré, enquêtes budget-consommation... Dans nombre de pays, de telles enquêtes n'existent pas ou fournissent des données insufisamment précises pour l'objet qui nous concerne. Dès lors l'approche anthropologique peut jouer un rôle déterminant pour la compréhension du secteur non structuré. Et même si les enquêtes existent, l'éclairage qu'elle donne peut permettre une meilleure appréhension et compréhension des données statistiques macro-économiques.

2 - Approches anthropologiques du secteur non structuré

Les monographies de métiers

La recherche du quantitatif pour lui-même, et dans des conditions de représentativité rarement probantes ou suffisantes, a largement occulté la recherche qualitative de type anthropologique, dans le domaine du secteur non structuré. Nous ne nous sommes intéressés jusqu'ici qu'aux enquêtes déjà réalisées, les moyens ou l'opportunité d'en effectuer en vraie grandeur faisant souvent défaut. En revanche, les monographies de métiers, procédant par interview au magnétophone d'un petit nombre d'entrepreneurs, constituent un domaine où la recherche de terrain est en principe accessible à chacun, et où des méthodologies personnelles peuvent être mises en oeuvre de façon originale.

Les interviews d'artisans de la production et des services, et de travailleurs des petits métiers (vendeurs de rues...) doivent être réalisées dans la langue des intéressés. C'est parce que cette règle de base n'a pas été observée que l'on ne dispose que de très peu de données qualitatives valables. Il est vrai qu'elle est difficile à mettre en oeuvre. Mais le recueil de telles données est une tâche essentielle si l'on veut avancer dans la compréhension du fonctionnement et du rôle du secteur non structuré.

Les interviews concernent l'individu en tant que chef d'entreprise d'une part, et en tant que chef (ou membre) de ménage d'autre part. L'objet des interviews porte essentiellement sur cinq thèmes :

- biographie ou itinéraire de l'artisan ou du travailleur : comment est-il parvenu à l'activité qu'il exerce aujourd'hui ? Comment a-t-il réussi à s'installer à son compte ?

- modalités de l'apprentissage, et contenu de la formation dispensée ;

- relations de travail au sein de l'atelier et entre les ateliers : apprentis, diverses formes de salariat ou de dépendance, échanges de travail et de main d'oeuvre ;

- quantification et mesure de la production et des revenus des petits entrepreneurs. Comment poser les questions permettant d'y parvenir ?

- le revenu du petit entrepreneur du secteur non structuré dans l'ensemble des revenus du ménage : utilisation des revenus, notamment en dépenses cérémonielles, ostentatoires ou improductives ?

Etant donné que ces interviews doivent être réalisées dans les principales branches d'activité, aussi bien pour les activités sédentaires, l'échantillon ne devra pas être très important, mais devra être varié quant à la taille des ateliers, à la composition de leur main d'oeuvre, à leur localisation.

L'ensemble des matériaux ainsi recueillis et traduits pourraient être analysés de façon systématique et comparative, et être mis à la disposition des chercheurs, au même titre que les données quantitatives.

3 - Le secteur non structuré dans la théorie et la politique du développement. Apport des recherches récentes à la théorie du secteur non structuré

Il est proposé de s'interroger sur la place et le rôle attribués au secteur non structuré dans et par les théories et les politiques courantes du développement économique, et sur les remises en cause de cette place et de ce rôle - ou au contraire sur leur confirmation - à travers les recherches récentes, et en particulier à la lumière des données empiriques collectées dans les enquêtes précédemment énumérées.

Sans prétendre à l'exhaustivité - et toute proposition d'adjonction sera la bienvenue - les points qui pourraient être examinés seraient les suivants :

- les modèles dualistes ou trialistes et les modèles fonctionnels : de quelles données empiriques dispose-t-on réellement aujourd'hui sur la question des relations de dépendance ou de concurrence entre le secteur non structuré et le secteur moderne ou capitaliste ?

- les définitions du secteur non structuré et les critiques empiriques que l'on peut en faire.

- les théories du secteur de subsistance et de l'involution : que ressort-il des enquêtes en ce qui concerne le sous-emploi et la productivité dans le secteur non structuré ? Qu'en est-il du niveau des revenus salariaux et non salariaux, et de leurs évolutions ?

- les théories du secteur de transition et du secteur intermédiaire : que sait-on de l'utilisation des revenus dans le secteur non structuré ? Y a-t-il des exemples d'accumulation ou au contraire de stérilisation en dépenses improductives ?

- les politiques à l'égard du secteur non structuré : ignorance, négation ou promotion. Les enquêtes permettent-elles de dresser un bilan des avantages et des inconvénients du laisser-faire, de la réglementation, de l'interventionnisme en matière de promotion et d'aide ?

- une dernière question en guise de conclusion pourrait être la suivante : si, comme cela semble être le cas, il est possible de soutenir des thèses aussi différentes sur le secteur non structuré, est-on certain de parler de la même chose ? N'est-il pas nécessaire de revenir aux diverses définitions utilisées dans la pratique afin d'examiner la comparabilité des champs couverts par l'investigation ?

La règle du jeu proposée est la suivante : il s'agira d'étayer toute thèse présentée ou toute affirmation par des données empiriques dont on précisera toujours la façon dont elles ont été collectées (concepts, champ, méthode). Toute affirmation non ainsi étayée devra être clairement présentée comme hypothèse nécessitant une vérification empirique. On ne veut pas ici d'argumentation abstraite dont le caractère péremptoire évite en général d'avoir à en démontrer le bien-fondé : il ne devra donc pas suffire de prétendre que telle thèse ou telle méthode de collecte est fondée sur le dualisme pour éviter d'aller plus avant dans son examen ; le problème n'est pas ici de savoir si telle thèse est dualiste ou marxiste, mais si elle a été ou non démontrée empiriquement et de façon convaincante.

Equipe ORSTOM - AMIRA N° 2

ORSTOM

Département H

Conditions d'un développement indépendant

ECONOMIES EN TRANSITION

Concepts, analyses, méthodes d'investigation

J. CHARMES
Ph. COUTY
Cl. ROBINEAU

